

Auvergne laïque

la ligue de
l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 418 • JANVIER 2010



DOSSIER

Convention internationale
des droits de l'enfant suite P.4/5

ÉDITO

Nous avons vécu une année très active, tant au niveau départemental qu'au niveau régional, une année de mobilisation militante qui a abouti à des changements importants, à des décisions salutaires au sein de la fédération.

Dans quel contexte travaillerons-nous en 2010 et dans un avenir proche et quels vœux formuler ?

Une évidence : plus que jamais, il conviendra de se mobiliser pour les valeurs qui sont notre raison d'être, pour notre reconnaissance et notre existence.

Les difficultés économiques seraient-elles estompées ?... Oui, on l'entend dire de toutes parts.

La machine économique qui fait fonctionner notre société serait répartie... comme avant... et les comportements de ses acteurs – spéculateurs, profits... – tendent à l'accroître.

Mais en fait, la vraie crise n'est pas terminée, celle qui n'est pas réductible à une simple dimension financière ou économique.

Il faut reconnaître que nous vivons une véritable crise de société qui met en question notre modèle de développement et évidemment ses conséquences sur l'avenir de l'homme et de la planète.

Le président de la République a fondé ses vœux sur les valeurs de solidarité et de fraternité, valeurs auxquelles, si elles sont entendues comme un contrat collectif, nous adhérons évidemment sans réserve ! Mais qu'en est-il advenu au sommet de Copenhague ? Un échec... Impuissance, inertie, égoïsmes nationaux ?

Partant, on est en droit de s'interroger sur l'Homme !

Ne serait-il pas un individu mû exclusivement par son intérêt personnel, ce qui amènerait à penser la société comme une agrégation d'individus vivant les uns à côté des autres, sans plus ! D'individus qui sans vergogne menacent leur Terre, la Terre qui est leur maison et qui est la vie elle-même.

Notre modèle de développement, notre système, notre mode de production et de pensée conduisent en effet notre planète et l'Homme au bord de l'abîme. Ne pourrait-on pas souhaiter que l'année 2010 soit l'année d'une réflexion et de décisions qui prépareront et accompagneront les mutations indispensables à notre société et à son existence ?

La question du congrès de Toulouse de la Ligue de l'enseignement en 2010 participe très justement de cette réflexion à laquelle un nombre intéressant d'associations ont participé.

Nos associations possèdent un capital humain sur lequel nous pouvons compter pour mettre en action cette réflexion et en œuvre les valeurs de solidarité, de liberté et de laïcité, un capital de bénévoles dont l'engagement, sous les formes les plus diverses, constitue un axe primordial de la dynamique associative et citoyenne de la Ligue.

Le comité de rédaction

SPORT ET HANDICAPS

L'UFOLEP pour des pratiques multisports et partagées

Aujourd'hui, dans notre société, être considéré comme "personne handicapée" reste difficile. Les choses évoluent dans le bon sens mais il reste beaucoup de chemin à parcourir.

Le handicap, source d'exclusion et de marginalisation, peut être défini comme l'interaction entre un individu et son environnement et qui amène à une limitation d'activité ou une restriction de participation à la vie en société. L'enquête nationale "Handicap-Incapacité-Dépendance" de l'Insee réalisée en 1999 révèle que 8 % des Français, soit environ 5 millions, sont considérés comme en situation de handicap en déclarant bénéficier d'une reconnaissance administrative de leur handicap.

La loi du 11 février 2005 "pour l'égalité des droits et des chances, pour la participation et pour la citoyenneté des personnes handicapées" apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes des personnes handicapées. Cette politique volontariste concrétise des principes forts d'accès aux activités de tout citoyen, notamment dans tous les domaines de la vie sociale : éducation, emploi, loisirs culturels ou sportifs... Il est important d'encourager, dans un principe de non-discrimination, la mixité de population pour faire du handicap une réalité ordinaire, changer les représentations et l'inscrire dans la richesse de nos sociétés. Le vecteur universel qu'est le sport doit pouvoir faciliter les rencontres et les échanges entre les différences.

Consciente des enjeux sociétaux autour de l'accueil des personnes en situation de handicaps, l'UFOLEP s'engage dans le développement et la promotion de la pratique multisports et "partagée" handi/valides, autour du loisir sportif.

Cette orientation politique forte s'inscrit dans des préoccupations liées à la santé, à l'accessibilité et à une intégration sociale réussie.

Plus largement, l'UFOLEP favorise dans son action au quotidien l'accès du plus grand nombre aux pratiques sportives et aux activités d'éducation citoyenne



et cela, sur tous les territoires. Encourager, sans discrimination, la participation active de tous est l'ambition de l'UFOLEP pour un projet associatif réussi.

Pratiquer tous les sports autrement, c'est aussi aider les personnes qui sont affaiblies par un handicap à retrouver confiance en elles grâce au sport.

L'accessibilité de ce public aux activités physiques et sportives sera donc l'un des enjeux du projet fédéral au même titre que l'action en faveur des jeunes, des femmes et du développement des écoles de sports pour les enfants.

Dans la revue UFOLEP *En Jeu* de décembre 2008, Gérard Masson, président de la Fédération française Handisport, indiquait : "Il faut que les fédérations valides s'ouvrent aux handicapés." C'est précisément la volonté de l'UFOLEP qui s'appuie sur des projets permanents d'éducation par le sport, d'accessibilité et de pratique multi-activités, engagés

par une vingtaine de comités départementaux et régionaux. Quatre grandes problématiques sont inhérentes au handisport : le déplacement des pratiquants, l'accessibilité des équipements sportifs, l'adaptation du matériel pour une pratique en toute sécurité et la qualification des animateurs pour accueillir ce public. Forte de son maillage territorial, l'UFOLEP peut proposer une offre sportive de proximité et s'inscrire comme partenaire des fédérations sportives spécifiques que sont les fédérations handisport et de sport adapté, qui développent la pratique "entre soi".

En tant que fédération d'éducation populaire, l'UFOLEP doit être actrice d'une intégration "organisée". Le sport doit permettre à l'individu de dépasser les différences culturelles, sociales, voire physiques et psychologiques pour partager des valeurs que l'on voudrait

universelles, de tolérance, de respect et de justice. Les notions de "partager une activité" et "d'intégration" prennent leur sens dans ce sentiment de vivre avec les autres, comme les autres, même si la différence existe.

Au-delà de la société sportive, l'intégration des personnes en situation de handicap doit se faire jusque dans la société civile.

La mixité des publics ne se limite pas seulement aux pratiques sportives handi/valides, mais ouvre le champ des interactions possibles avec des personnes dites valides au sein d'une vie associative (partenaires, adversaires, accompagnateurs, animateurs, spectateurs...). La multitude des modalités de regroupement sportif peuvent prendre des formes variées (pratique entre soi, pratique contiguë, pratique mixte ou intégration à l'envers).

Ainsi, plusieurs chantiers sont déjà engagés : sensibiliser et former les animateurs sportifs, adapter et varier nos offres sportives vers du loisir multisports et optimiser la qualité d'accueil associatif pour l'émergence de réponses diversifiées, de proximité et adaptées aux attentes et besoins des différents publics.

Les comités ont également un rôle à jouer dans la structuration territoriale d'une offre sportive adaptée en se positionnant comme centre de ressources. Cela se traduit notamment par l'intégration des publics handicapés dans les rencontres, stages et manifestations ; l'organisation de formations, l'accompagnement des associations sportives ou la collaboration avec des structures médico-sociales.

Des outils ont été produits et viennent d'être diffusés dans le réseau fédéral : le guide de sensibilisation *Pour des pratiques multisports et partagées*, le label associatif spécifique "accueil sportif handicaps" et le guide de l'éducateur sportif dans les établissements spécialisés.

Benoît Gallet, conseiller technique national UFOLEP

Identité nationale : non au "débat" imposé, oui à une réflexion collective

La Ligue de l'enseignement n'a pas attendu les sommations d'Éric Besson pour engager depuis 2004 une réflexion collective sur "Comment faire société ?" Elle traite de la question "Qu'est-ce qu'une Nation ?" et sa conception est radicalement différente de la conception nationaliste qui en fait une entité éternelle, pure, quasi biologique. C'est pourquoi la Ligue, parce qu'elle est une organisation démocratique, continue à débattre à son rythme et dans les lieux qu'elle choisit. Elle le fait pour promouvoir une France de la liberté des opinions, de l'égalité des droits et de la fraternité entre les peuples.

Avec la Ligue, nous refusons d'abandonner la Nation aux nationalistes car nous savons bien ce que les nationalismes ont engendré de ségrégation, d'exclusion, de génocides. Nous refusons de participer au débat sur l'identité nationale initié par Éric Besson parce que nous considérons ce débat comme une grossière opération électorale. Nous refusons le cadre contraint qui est imposé et le questionnaire orienté qui l'accompagne.

À cette question de l'identité nationale, *Auvergne laïque* consacrera son prochain dossier dans le respect des valeurs de la République que nous estimons bafouées par les initiatives équivoques de Besson.

ICI & LÀ

● Discours papal

La dernière collecte du Téléthon aurait rapporté 104,9 millions d'euros, alors que le Sidaction avait enregistré en promesses de dons 4,96 millions d'euros, soit vingt fois moins ! Ne tournons pas autour du mot : "sida". Il apparaît, à en croire ces chiffres, que cette pathologie serait entachée pour une trop grande partie de l'opinion, comme la conséquence du péché de chair. Il y aurait donc des maladies en "odeur de sainteté" et les... autres ? Opinion inoculée par le discours papal, stigmatisant, notamment, la pratique homosexuelle...

● Pour économiser ses deniers

L'ancien "denier du culte" est depuis vingt ans "le denier de l'Église"... Les donateurs peuvent, comme pour le Téléthon ou la Croix-Rouge, déduire de leurs impôts 66 % de leur versement. Sachant que cette déduction diminue les ressources de l'État et que les fonds recueillis servent essentiellement à assurer la rémunération des prêtres, ne serait-elle pas contraire à la loi de 1905 qui dispose que "la République ne reconnaît, ne salarie et ne subventionne aucun culte" ?

● Saint Pie XII ?

Depuis le 19 décembre dernier, Pie XII, pape de 1939 à 1958, a été reconnu "vénérable", première étape vers la béatification et une éventuelle canonisation. Bien sûr, c'est l'affaire de l'Église catholique et non la nôtre. Mais, sachant que l'attitude du souverain pontife pendant la Seconde Guerre mondiale fait l'objet de controverses, n'aurait-il pas été sage d'attendre la divulgation de la totalité des archives vaticanes de cette période avant d'inviter les fidèles à le "vénérer" ?

● Saint Barack

L'élection aux États-Unis d'un président issu d'une "minorité visible" a été saluée par les démocrates du monde entier, d'autant qu'il annonçait un retrait progressif des troupes américaines d'Irak. Or, en allant recevoir son prix Nobel de la paix, il expédie 30 000 hommes de plus "pacifier" l'Afghanistan et lance sur des territoires pakistanais et iraniens des drones "intelligents", mais pas au point de distinguer un civil d'un taliban. Fallait-il canoniser aussi rapidement saint Barack ?

● Tolérance

Voilà que les Suisses ne veulent pas de minarets chez eux. Comme on préfère la sagesse des musulmans et des chrétiens qui, au VIII^e siècle, se partageaient l'ancienne église de Cordoue ! Hélas, la tolérance ne dure pas : l'église fut rasée pour bâtir une mosquée ; cinq cents ans plus tard, la mosquée devint cathédrale et l'évêque actuel refuse aux musulmans le droit d'y pratiquer leur culte.

RENDEZ-VOUS
MANIFESTATIONS

UFOLEP :

- 23 et 24 janvier : départementaux gym filles niveau 6 à 1 à Aigueperse
- 31 janvier : challenge cross du Puy-de-Dôme à Billom
- 6 février : tournoi badminton jeunes à 13 h 30 à Clermont-Fd - F.Buisson
- 6 et 7 février : départementaux trampoline à Mur-ès-Allier

- 7 février : tournoi badminton double mixte à 13 h 30 à Ménérol - championnat d'Auvergne karaté à Clermont-Fd - Jules-Ferry
- 13 et 14 février : départementaux gym filles niveau 7 à Chappes
- 14 février : challenge cross du Puy-de-Dôme à Thiers - championnat régional tennis de table à Clermont-Fd - Louis-Thévenet - Concours de pétanque UFOLEP à la Maison des boulistes à Clermont-Fd
- 19 février : présentation du calendrier régional randonnées pédestres 2010 - apéritif dînatoire - invitation des partenaires à 18 h 30 salle Falexpo à Clermont-Fd

- 28 février : concours pétanque UFOLEP à la Maison des boulistes à Clermont-Fd

Service Éducation Jeunesse et Culture :

- 29 janvier : vernissage de l'exposition Marion Robin à 18 h 30 salle Falexpo à Clermont-Fd
- Du 29 janvier au 20 février : exposition Marion Robin - création in situ - ouverte du mercredi au samedi de 14 h à 18 h
- 12 février : théâtre *Angelo Tyrant de Padoue* à la Maison de la culture à 20 h 30



“Lire et faire lire” : une belle histoire

10^e ANNIVERSAIRE de

Lire et faire lire
vendredi 12 février 2010
à la FAL

- ☐ Journée de formation des lecteurs
- ☐ Présentation de l'action aux partenaires 2010.



“Lire et faire lire” est un programme national périscolaire d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles offrent une partie de leur temps libre aux enfants dans les écoles, centres de loisirs, maisons d'enfants... pour stimuler leur goût de la lecture et les ouvrir à la littérature. Des séances de lecture sont ainsi organisées en petits groupes, une ou plusieurs fois par semaine, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. Des chartes définissent le rôle et les engagements de chacun (structures d'accueil et lecteurs). Elles sont consultables sur le site de l'association nationale www.lireetfairelire.org. Tous les autres outils de l'opération sont disponibles sur le site de la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme (FAL63) www.fal63.org.

Philippe Béraud, coordinateur départemental de cette opération, peut être joint à la FAL63 par téléphone au 04 73 91 00 42, par fax au 04 73 90 96 28 ou par mail à lireetfairelire63@fal63.org. Pour le 10^e anniversaire du lancement de cette initiative citoyenne (à l'origine Alexandre Jardin voulait “transformer la France en un peuple de lecteurs”), une grande campagne nationale de mobilisation est lancée. Pour le Puy-de-

Dôme, le groupe de pilotage qui anime ce dispositif a fait le choix d'utiliser les écoles intéressées comme point de départ (l'Éducation nationale a fait parvenir une note d'information à chacune d'elles) et, à partir de celles-ci, de mobiliser le réseau des associations de proximité affiliées à la FAL ; les centres de loisirs et le Château des Quayres sont également mis à contribution. Ainsi, les bénévoles du comité de pilotage ont été sollicités pour intervenir lors d'une animation lecture organisée par Les Diablotins de la Mare,

l'amicale laïque des écoles maternelle et primaire de l'école George-Sand à Clermont-Ferrand. Pour reprendre les propos de Geneviève Pineau, responsable du projet : “Notre vocation est d'organiser des temps festifs à l'école mais également d'accompagner les projets pédagogiques des enseignants en participant financièrement. Nous avons également un troisième objectif qui est de contribuer, par nos actions, au développement de la lecture et du goût pour l'écrit auprès des enfants. Nous souhaitons mettre en

place dans l'école une intervention de l'association « Lire et faire lire » pour atteindre cet objectif. Nous avons d'ailleurs reçu un accueil très chaleureux et le soutien des enseignants pour ce projet. D'où l'idée du 15 décembre : être à la fois, dans un temps festif, autour de la lecture et dans la préparation d'une action moins ponctuelle au bénéfice des enfants. Pour cela, nous avons contacté « Lire et faire lire » et avons préparé cette fête de fin d'année. Les enfants ont été très contents et je pense que les conteuses aussi. Nous attendons maintenant avec impatience de trouver un (ou une) intervenant régulier dans l'école pour aller plus loin. C'est la rencontre de deux associations et de leurs bénévoles motivés au service de la lecture et des enfants.” Souhaitons qu'à l'exemple de cette école, les rencontres de ce genre se multiplient dans le département. Les bénévoles sont les bienvenus.

Vœux 2010 à la FAL



Après avoir exprimé des vœux personnels et professionnels, le président G. Chanel associait administrateurs et personnels de la fédération, “acteurs et moteurs”, aux efforts déployés au cours de l'année écoulée pour parvenir aux changements structurels importants que nécessitait la conjoncture : “Nous avons vécu une année très active, une année de mobilisation militante... Que chacune et chacun, à son poste de responsabilité, soit remercié...” Il soulignait un résultat financier plus sécurisant et l'engagement effectif des administrateurs dans les actions conduites par la fédération : “La mise en place des commissions de suivi a conduit à une réelle collaboration et concertation entre élus et responsables de services... Bref, avec le concours de chacun, nous avons mis en œuvre des dispositions pour assurer les bases de notre avenir, tant au niveau départemental qu'au niveau régional.” Le président envisage ensuite l'avenir à court terme par ces mots : “Il faut

avoir à l'esprit que, plus que jamais, il conviendra de se mobiliser pour les valeurs que nous portons, de se mobiliser pour notre reconnaissance et pour notre existence... Nous devons être vigilants à tous les niveaux car notre structure reste fragile... Pour l'avenir, notre attention se portera sur la réforme des collectivités territoriales voulue par l'État, réforme de l'échelon départemental en particulier, dont les enjeux seront très importants, notamment pour notre milieu associatif qui compte des partenariats importants avec le Département. Au prétexte de modernisation, de meilleure lisibilité, d'efficacité et d'économies, les départements recevront des missions plus ciblées et restreintes et auront moins d'autonomie, car moins de moyens...” Les années qui viennent nécessiteront d'autres ajustements structurels, mais nous gardons confiance, dit-il, “... car nos projets sont solides et auront toute leur utilité... Mais l'enthousiasme et le sens des responsabilités de chacune et chacun seront nécessaires pour que nous nous inscrivions dans la durée au service des valeurs de laïcité et de solidarité que nous portons avec l'ensemble des associations que nous fédérons...”

Conférence à Issoire
“Laïcité ou guerre des dieux”

Le Comité Départemental d'Action Laïque vous invite à une conférence débat animé par Henri Péna-Ruiz : “Laïcité ou guerre des dieux”, le vendredi 5 février 2010 à 20 h 30, salle de l'Amicale Laïque - 571, chemin Plaigne à Issoire. Henri Péna Ruiz est agrégé de philosophie et maître de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris, il est devenu un spécialiste des questions de laïcité qu'il pose comme fondement de l'universalité. Venez débattre des questions qui agitent notre société et mettent en cause le fondement laïque de notre république. La laïcité serait-elle anti-religieuse ?

Anticléricale ? Et finalement liberticide ? Y aurait-il plusieurs manières d'être laïque dont l'une pourrait être dite “laïque” une autre “ouverte” et “tolérante”, une autre “positive”, etc. ? Pourquoi parler d'une laïcité “à la française” ? Y en aurait-il plusieurs et ailleurs qu'en France ? Mais aussi et devant les prétentions scientifiques des créationnistes ou devant la revendication de liberté de conscience des défenseurs du port du voile à l'école, que signifie que l'école est laïque ? Il faut revenir ensemble à ce que dit la loi de 1905 dans ses deux articles pour que soit élucidée la laïcité et ses rapports à la liberté.

Partenariat Fal/UFOLEP - Thermadore



Dans le cadre d'un accord entre le centre thermoludique de Saint-Nectaire et l'UFOLEP, bénéficiez de tarifs préférentiels sur présentation de votre licence UFOLEP, USEP ou de votre carte FAL. L'entrée (piscine jets d'eau, sauna, hammam, jacuzzi) vous sera proposée au tarif de 8 € (au lieu de 10 €) la demi-journée. Plus d'informations sur www.thermadore.fr

Amicale des écoles de Trézioux et Saint-Flour-l'Étang

Trois yeux... pour voir loin !



Loin et longtemps : apparent paradoxe liant une des plus anciennes associations du village et un jeune président entouré d'un bureau tout aussi jeune et dynamique. Réconfortant. L'amicale laïque, officiellement dénommée "Amicale des écoles de Trézioux et St-Flour-l'Étang", place son action sous la bannière de la coopération, au service des écoles du regroupement pédagogique et avec les autres associations du secteur, chacune dans un créneau qui lui est propre et hors de tout esprit de concurrence. C'est chose vécue comme nécessaire dans ce village de 400 habitants (un peu moins à Saint-Flour) où l'animation est un maître mot, comme en témoigne un calendrier 2010 des plus étoffés. Si la mise en place du bureau a été un peu laborieuse, c'est néanmoins une équipe de quinze à vingt personnes qui se mobilise dans l'action, équipe au sein de laquelle se côtoient des amica-

listes de tous âges, gens du pays ou nouveaux habitants, parents d'élèves ou sympathisants. Ainsi défilent les dates qui marquent les saisons : journée "jus de pomme" à l'automne qui fait revivre le pressoir du village (800 litres vendus cette année), fête de Noël pour les enfants, trêpe d'hiver (200 repas prévus), carnaval, randonnée de printemps inter-associations, fête estivale des écoles. De même, l'amicale laïque prendra toute sa place dans la réalisation des projets tels que le concert associé au marché semi-nocturne prévu en mai.

Comme tiennent à le souligner le président Vincent Auxerre et son épouse Marie, par ailleurs trésorière de l'amicale, c'est grâce à toutes ces actions que chaque année, près de 1 000 euros peuvent être apportés à chaque classe de l'école afin d'aider les enseignants à finaliser leurs projets. Mais il déplore que cette intervention laisse indifférents un nombre

trop élevé de parents, lesquels n'en mesurent pas l'importance et le caractère devenu indispensable au fil des ans. Au-delà des aides ô combien précieuses apportées par la municipalité de Trézioux et le Conseil général, c'est bien la participation active d'un plus grand nombre de parents qui fera que l'amicale laïque ne sera pas vue comme un simple bailleur de fonds : ce sera là une juste récompense offerte aux bénévoles pour le temps et l'énergie qu'ils lui consacrent au service des enfants du village.

Le bureau

Président : Vincent Auxerre
Secrétaire : Isabelle Sanchez
Secrétaire adjointe : Cécile Breuil
Trésorière : Marie Auxerre
Trésorier adjoint : Michel Degoil

Association de coordination de secteur USEP

"Partager les mêmes valeurs"

Si tout le monde connaît l'existence des associations USEP au sein des écoles publiques ou des sections USEP dans les amicales laïques, peu de gens savent qu'il existe des associations de coordination USEP de secteur. Dans notre département, le territoire a été découpé en une douzaine de secteurs où ont été créées des associations loi 1901 chargées de coordonner les associations locales.

Afin de bien faire comprendre aux lecteurs le rôle et l'intérêt de cette structure, *Auvergne laïque* a pris pour exemple le secteur Comté-Limagne qui regroupe les associations de Pont-du-Château, Saint-Julien-de-Coppel, Saint-Maurice-ès-Allier, La Roche-Noire, Vic-le-Comte, Gerzat, Manglieu, Lempdes, Lussat, Les Martres-d'Artière, Sallède, Beauregard-l'Évêque, Dallet et Chas. Cela représente 960 enfants ; en nombre, le deuxième secteur du Puy-de-Dôme.

Le président de ce secteur est le jeune directeur de l'école de Saint-Julien-de-Coppel, Yann Fournet-Fayard, qui explique avec patience mais aussi avec passion la grande utilité de cette coordination.

Deux rôles essentiels sont mis en exergue : la gestion des "valises pédagogiques" et l'organisation de rencontres sportives de secteur.

Comté-Limagne a fait progressivement l'acquisition de six valises permettant des activités d'initiation au cirque, au rugby, au kingball, à la pétanque, à l'athlétisme et au tennis. Celles-ci passent d'école en école suivant les besoins et en respectant un calendrier préétabli. Elles ont été financées par le CNDS (Centre national pour le développement du sport).

L'association a ainsi perçu 800 euros en 2008 ; une partie de cette somme a aussi servi au financement partiel des déplacements des élèves lors des trois rencontres de secteur : jeux de raquettes à Longues, randonnée pédestre et basket à Dallet et cross-country à Vic-le-Comte. De plus, Comté-Limagne a passé une convention avec le comité départemental de basket qui prête aux écoles deux panneaux amovibles et fait don de six ballons homologués à l'association.

Ce sont donc beaucoup d'heures supplémentaires assurées bénévolement pour Yann Fournet-Fayard et ses collègues qui, en plus et pour quatre d'entre eux, siègent au comité départemental. Mais quand on aime, on ne compte pas : "L'USEP, c'est très bien ! Ce qui me motive, c'est de travailler avec des instits et des conseillers pédagogiques qui partagent les mêmes valeurs !"

Espérons que les nouvelles directives ministérielles et la RGPP (révision géné-

rale des politiques publiques) ne vont pas anéantir cette belle organisation dont l'efficacité n'est plus à prouver.

Pour conclure, Yann tient à préciser combien est précieuse l'aide de l'amicale laïque de Saint-Julien-de-Coppel, présidée par Anne Ventalon, qui finance notamment les licences des enfants de la commune.

ÉCHOS

L'orchestre symphonique des Dômes le 31 janvier invité par l'amicale laïque de Montaigut-en-Combraille

À l'invitation de l'amicale laïque et en partenariat avec la municipalité, la troisième tournée de l'orchestre symphonique des Dômes, "Par monts et par Dômes", passera par la salle des fêtes de Montaigut-en-Combraille le dimanche 31 janvier à 16 heures pour un programme Mozart. Sous la direction de Gilles Raynal, il donnera la Symphonie n° 41 et le Concerto pour clarinette avec Béatrice Berne en soliste.

La chorale de l'amicale, Diapason, interprétera dans une première partie trois chants tirés des œuvres du compositeur : Ave verum Corpus, Ave Maria, Jubilate. Toutes les informations sur la tournée et sur l'orchestre peuvent être consultées sur le site du Conseil général du Puy-de-Dôme qui subventionne et organise cet événement.

Les réservations peuvent se faire au 04 73 85 40 34 ou 04 73 85 44 65. L'entrée est à 10 € ou 6 € pour les scolaires.

Sortie à Lyon le dimanche 7 février avec l'amicale laïque de Riom et l'ATR

Déplacement en car.

Inscriptions prises par ordre d'arrivée.

40 places disponibles.

Déroulement et programme de la journée

- 8 heures : départ de Riom, parking de la gare SNCF.

- 11 heures : visite libre du musée des Beaux Arts, place des Terreaux.

- Accès à l'exposition temporaire : Matisse, Picasso, Dubuffet, Bacon et aux collections permanentes. Le musée est ouvert entre 12 h et 14 h.

- Nombreuses possibilités de restauration sur place ou au centre-ville, à la charge des participants.

- 16 heures : La Noce de B. Brecht au théâtre des Célestins.

- Retour à Riom prévu vers 21 h 30.

Coût par personne

- 48 € pour les adhérents ALR - ATR

- 50 € pour les non-adhérents

(comprenant musée, théâtre et déplacement).

Fiche d'inscription à demander et à retourner dès que possible à

Claire Biougne - 25, rue Sarrazin - 63200 Mozac

ou Amicale laïque de Riom - 27 bis, place de la Fédération - BP 40063 - 63202 Riom Cedex

ou Marcel Col pour l'ATR



Une soirée conviviale pour Noël organisée par l'amicale laïque de Chapelat

L'amicale laïque de Chapelat (commune de Celles-sur-Durolle) a toujours axé son action sur l'organisation de manifestations au profit des enfants du village. Les amicalistes étaient nombreux pour accueillir ces enfants, lors de la soirée conviviale organisée à Noël.

N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS

(15 lignes maximum) avant le 11 février 2010

ASSOCIATIONS,
ORGANISMES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La banque des
valeurs
qui n'ont pas de prix

GRUPE BANQUE POPULAIRE

Financement des entreprises d'insertion, du logement social, microcrédit, avance sur subventions...

Vous savez bien que vous n'êtes pas dans une banque comme les autres. Depuis son origine, le Crédit Coopératif connaît et accompagne l'économie sociale et solidaire et les associations. Deux millions de salariés ! Ajoutez les bénévoles, cela fait beaucoup de gens qui pensent, savent : le Crédit Coopératif, que le bat de l'économie, c'est l'homme. Venant d'une banque, ça donne à réfléchir. Pour changer.

CREDIT
COOPERATIF

CRÉDIT COOPÉRATIF
33, boulevard Berthelot
63407 CHAMALJÈRES CEDEX
Tél. 04 73 19 56 90
Fax 04 73 30 97 16
E-mail : d.chamaliers@credit-cooperatif.coop

www.credit-cooperatif.coop

Convention internationale des droits de l'enfant

suite...



RECHERCHE

Enfances en guerre

Au moment où est célébré le 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, des chercheurs de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand (CELIS), associée à l'université d'Amiens, à l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS) et à l'université de Regensburg, se penchent sur les représentations de l'enfance soumise à la violence, dans le cadre d'un projet retenu par l'Agence nationale pour la recherche, intitulé "Enfance violence exil" (EVE). Ce projet consiste en une étude des représentations (dans la littérature, les dessins, les journaux d'enfants, les manuels scolaires, les albums...) de l'enfance soumise à la violence au cours ou à la suite de conflits ou de migrations, principalement en Europe (de la Première Guerre mondiale à l'aube du XXI^e siècle). Cette recherche sera diffusée par le biais d'un site Internet (www.enfance-violence-exil.net/) pour retranscrire une véritable histoire du XX^e siècle à "hauteur d'enfant" à travers le vécu des enfants victimes et de la représentation qu'ils en ont donnée.

Ces recherches concernent en particulier le travail réalisé par Alfred et Françoise Brauner, qui ont récolté durant toute leur vie un ensemble de dessins d'enfants témoins et victimes des principaux conflits du XX^e siècle. Françoise Brauner (Vienne 1911-Paris 2000) et Alfred Brauner (Saint-Mandé 1910-Paris 2002) se rendirent dans l'Espagne en guerre, en 1937 et 1938, dans le cadre des Brigades internationales, elle comme médecin, lui en tant que pédagogue auprès des enfants évacués. La présence obsessionnelle des avions dans la production infantile reflète la domination du ciel par les forces de l'axe qui expérimentent les bombardements des villes. Ce qui rend irremplaçables les dessins qu'ils recueillirent et les leçons qu'ils en tirèrent est leur présence à côté des enfants quand les bombes tombaient. Ils les virent réagir ; et dessiner, à côté des ruines, des personnes et des moyens qui sauvent (pompiers, ambulance, refuge, etc.). Ils observèrent la capacité de certains à représenter une scène dans laquelle ils avaient été impliqués. C'est en écoutant leurs commentaires qu'ils comprennent, in situ, les vertus du dessin. De retour en France, ils se chargeront, au début de 1939, des enfants juifs déplacés après la Nuit de cristal et, en 1945, des enfants survivants des camps d'Auschwitz et de Buchenwald. Ils ne cesseront jamais de collecter des dessins des guerres du siècle dans un but pacifiste, pour lutter contre la barbarie.

Alfred Brauner écrivait en 2002, peu avant sa mort : "Ces dessins exprimaient l'angoisse des enfants. Ils auraient dû alerter le monde des hommes. Comme des panneaux : Attention enfants. L'ennemi n'est affreux que quand il est encore loin. Dès qu'il est présent, c'est de la souffrance pure qui apparaît dans ces dessins et dans ces poèmes. (...) Nos expositions et nos films ne sont pas faits pour « étonner ». Nous les montrons pour combattre les guerres, toutes les guerres, qui sont le malheur de nos enfants. Maintenant : regardez. Ces dessins vous montrent comment des enfants ont vécu ces guerres atroces du XX^e siècle."

C'est pour rendre hommage à ce travail et montrer ce qu'il révèle, de l'intérieur, de la souffrance des enfants, mais aussi pour montrer les traumatismes encore subis partout dans le monde que les chercheurs confronteront leurs expériences et leurs regards sur ces enfances en guerre.

Catherine Milkovitch-Rioux
(enseignante chercheuse)



Égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des élèves handicapés

Titre ambitieux ? Il s'agit simplement de l'intitulé de la loi 2005-102. La loi qui a changé tant de choses pour les enfants en situation de handicap et pour leurs parents. À commencer par leur rapport à l'institution scolaire.

La loi impose que toutes les demandes faites à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) soient celles des parents (ou responsables légaux) de l'enfant en situation de handicap dans la perspective d'un projet de vie, repositionnant ainsi des pratiques professionnelles qui pouvaient négliger "l'expertise" des parents. Au démarrage de l'application de la loi, beaucoup de professionnels pensaient que cette démarche volontaire des parents serait freinée par des réserves, de la pudeur ou du refus.

Quatre ans après, nous constatons l'inverse. Les parents, assurés de leurs droits et de la reconnaissance collective de la nécessité de prise en compte des besoins de leur enfant, hésitent moins à faire valoir la mise en œuvre du droit à l'école de tous.

Cette égalité du droit à la scolarisation des élèves handicapés est dorénavant installée. Demain, il faudra que cette avancée dans le droit à l'école s'applique aussi à tous les enfants ; même à ceux qui ne gênent personne quand ils jouent près de leur caravane pendant que les enfants de leur âge apprennent à l'école.

Les compensations prévues pour les élèves handicapés permettent-elles d'établir une égalité des chances ? Difficile de répondre clairement. Nonobstant cette incertitude, nous devons y croire car c'est le moyen d'avoir les mêmes ambitions pour tous les élèves.

La loi introduit une notion nouvelle en France, particulièrement intéressante : la participation. Ainsi, la collectivité s'est donné l'obligation de permettre aux personnes handicapées, donc aux élèves, de pouvoir participer aux activités sociales (acceptation élargie). La notion de participation déborde les notions d'intégration et de socialisation.

L'élève handicapé peut participer aux activités scolaires sans être dans l'obligation de la performance. Ces changements de termes recouvrent des changements de sens quant à la

“ L'égalité du droit à la scolarisation des élèves handicapés est dorénavant installée. ”

posture des élèves handicapés et de leurs camarades, des parents, des enseignants. Installer la notion de participation contribuera à l'évolution des regards sur le handicap, la singularité et la diversité.

Enfin, la citoyenneté et sa construction dans le développement de l'autonomie de la personne handicapée passent par la possibilité de participer à la vie de la cité et d'accéder aux droits prévus pour tous, à commencer par le droit à l'école.

Karim Touahmia
IEN ASH 63

L'école et le poulailler : un espoir pour les enfants du Nicaragua

Dans le cadre du Secours populaire, l'action bénévole du groupe Nicaragua se distingue des conceptions caritatives habituelles. Les principaux bénéficiaires de cette extraordinaire aventure humanitaire sont évidemment les enfants, et avec eux l'avenir d'un peuple.

En 1999, mandatés par le Secours populaire, trois membres de cette organisation, dont Pépita Pradier, actuelle présidente du groupe de Saint-Éloy-les-Mines, se rendent en mission au Nicaragua afin de vérifier comment les fonds, envoyés après les ravages de l'ouragan Mitch, ont été utilisés. Leur périple les conduit dans un camp de réfugiés, puis dans un petit village, Guasuyuaca, où se noue une relation privilégiée avec l'institutrice ; cette dernière enseignant dans plusieurs écoles, la première action a consisté à lui fournir une bicyclette afin de rendre ses déplacements plus aisés. De retour en France, Pépita Pradier organise, avec le concours de l'institutrice locale, une correspondance entre l'école de Guasuyuaca et l'école Laroche de Saint-Éloy-les-Mines. La démarche de correspondance scolaire n'est pas nouvelle ; mais on ne s'en tiendra pas là. Le groupe Nicaragua, enrichi de douze donateurs, composé désormais de cinq bénévoles particulièrement motivés, finance l'équipement complet de l'école en matériel scolaire. L'aménagement de la cour de récréation fait partie des futurs projets.

Le groupe est particulièrement heureux d'avoir réussi une action de parrainage dont a bénéficié Adaly, une jeune étudiante nicaragüenne. Après avoir passé avec succès ses

premiers examens, elle ne dispose pas de l'argent nécessaire pour payer son diplôme et poursuivre ses études. Le groupe Nicaragua subventionne à la fois les études, le logement et le transport et permet à cette jeune femme d'obtenir son diplôme d'ingénieur.

Si l'orientation de ces différentes actions est résolument éducative, le problème de la nourriture n'est pas négligé. Et c'est dans ce domaine que l'action caritative rejoint les objectifs éducatifs. On ne fournira pas aux nécessiteux des colis de nourriture sauvagement largués du ciel mais on va leur apprendre à construire des poulaillers. Piquets et grillages sont fournis par le Secours populaire ainsi que les premiers spécimens de volailles. Un technicien agricole initiera les habitants à l'élevage des poules : soixante poulaillers sont aujourd'hui construits et nourrissent (à tous les sens du terme) une chaîne de solidarité, les couvées étant distribuées à d'autres familles qui développent peu à peu une large zone d'élevage.

"La viande, les œufs et l'école", voilà ce que les enfants du Nicaragua ont reçu ; voilà qui donne à l'action du groupe une portée largement symbolique ; pas de slogans, pas de tapage de la part de ces bénévoles mais des actes ; ils multiplient les manifestations, informent et recrutent des donateurs et redonnent vie, espoir et dignité à ceux que le dénuement économique, les rigueurs climatiques et, plus que tout, l'indifférence du monde risquaient de terrasser. Aussi peuvent-ils s'enorgueillir d'avoir sauvé quelques enfants de la faim et de l'ignorance.

Marivaux pour le Nicaragua : une gageure associative réussie



Dans le cadre du Secours populaire, le groupe Nicaragua organisait, le samedi 14 novembre, sa traditionnelle représentation théâtrale à la salle des fêtes de Saint-Éloy-les-Mines. Les Trois Coups, une troupe d'amateurs composée d'employés à l'EDF de Clermont-Ferrand, interprétait *Un heureux stratagème*, une pièce de Marivaux. Le public s'est montré émerveillé par la virtuosité des acteurs qui ont su rendre au texte sa saveur et surtout sa modernité ; c'est le cœur même des spectateurs qu'ils ont touché : une écoute particulièrement recueillie, des applaudissements enthousiastes ont récompensé la performance des comédiens amateurs autant que l'ingéniosité de la pièce.

Et ce n'est pas la moindre réussite (ni la moindre gageure) de ce groupe de militants de savoir si heureusement combiner l'action humanitaire et l'action culturelle, témoignant

à la fois d'une exigence de qualité et d'une volonté d'efficacité. On peut voir ci-dessus les actions menées par le groupe Nicaragua au bénéfice de la population et en particulier des enfants.

Quant à la réussite de la soirée - qui tient autant à la qualité du spectacle qu'à la convivialité de la réunion -, comme l'efficacité des actions, elle est à imputer entièrement au mérite et au travail sans relâche d'une équipe de bénévoles tout aussi appliqués à la confection d'un buffet qu'aux actions éducatives d'envergure.

Face à de tels engagements, face à de telles convictions, qui défient les frontières, parient sur la solidarité, il faut déplorer la négligence - voire le mépris - dont le gouvernement fait preuve à l'égard de ce type d'initiative. Mais il est à craindre que Sarkozy ne connaisse ni Marivaux ni le Nicaragua.

Le 27 novembre dernier, l'association Amnesty International organisait au cinéma Le Rio une soirée anniversaire pour la Déclaration des droits de l'enfant. À cette occasion, l'ATR présente un montage de textes dont nous citons ici quelques extraits.

Musique intro

"Je veux que vous sachiez combien nous, les enfants de Sarajevo, Nous souffrons. Je suis encore jeune mais j'ai l'impression d'avoir Connu des choses que beaucoup d'adultes ne connaîtront jamais... Pendant que vous mangez votre fruit, votre morceau de chocolat Et votre bonbon, nous ici, nous arrachons de l'herbe pour survivre... Pendant que vous êtes au cinéma ou écoutez de la musique, Nous nous sommes au sous-sol et nous entendons le terrible sifflement Des obus..."

Aucun film ne peut décrire correctement la douleur, la peur Et la terreur que mon peuple endure..."

... Ne permettez jamais Que cela vous arrive, à vous ou à d'autres, n'importe où, ailleurs."

Edina 12 ans, de Sarajevo

CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT : ARTICLE 6

"Les États parties reconnaissent que tout enfant a un droit inhérent à la vie. Les États parties assurent dans toute la mesure du possible la survie et le développement de l'enfant. ..."

"Si j'étais président Les tanks seraient des terrains de jeux pour les enfants Des boîtes de bonbons tomberaient du ciel Les mortiers tireraient des ballons Et les fusils fleuriraient. Tous les enfants du monde Dormiraient en paix Sans alertes et sans tirs Les réfugiés retourneraient dans leurs villages Et commenceraient une nouvelle vie."

Roberto 10 ans, de Pula

À suivre

Parce que nous accordons le plus grand intérêt aux questions de l'enfance, comme l'illustrent en particulier toutes les actions associatives, parce que nous croyons à la nécessité de l'éducation et parce que nous considérons que la Convention internationale des droits de l'enfant constitue un progrès considérable pour l'humanité, nous avons consacré aux enfants deux numéros d'*Auvergne laïque*. Nous savons que nous n'avons pas fait le tour de tous les sujets ni évoqué tous les problèmes.

Si nous sommes attachés à la promotion humaine de l'enfance, nous ne succombons pas pour autant à un angélisme aveugle. Un écrivain célèbre affirmait que la candeur des enfants était une invention de l'âge mûr. Toute émergence d'un droit, toute conquête d'une liberté comportent aussi ses risques de dérive. Et nous voyons surgir cette catégorie particulière d'enfants-rois, se riant de toute autorité et qui sèment la terreur dans les salles de classe, voire dans leur propre famille. Voilà que des collégiens, soutenus par leurs parents dans cette revendication, réclament par pétition le droit d'utiliser en cours leur téléphone portable (sous des prétextes fallacieux). Souvenons-nous que sous le régime hitlérien, les enfants étaient encouragés à dénoncer les professeurs soupçonnés d'hérésie par rapport à l'idéologie dominante. Nous ne sommes pas loin de penser que le projet de rémunération des élèves assidus constitue un encouragement à l'indignité.

Forts de leurs droits, forts aussi d'une certaine forme d'impunité judiciaire destinée initialement à les protéger, des enfants, des écoliers s'accordent aujourd'hui des privilèges exorbitants face à des adultes désarmés.

Des débats légitimes mettent alors à l'ordre du jour la nécessité des limites, la légitimité des sanctions et en appellent à toutes les résistances contre lesquelles se forge la vraie liberté. Faudra-t-il alors écrire la charte des devoirs à l'intention d'un jeune public qu'il faut, certes, émanciper, sans renoncer aux exigences auxquelles ils doivent, en qualité de futurs citoyens, satisfaire ? L'accompagnement des enfants sur les chemins de la liberté, leur éducation, leur protection ne souffrent aucune capitulation.

FAX... FAX... FAX...

À Billom, trois associations collaborent pour commémorer

La Maison des Loisirs et de la Culture, l'Amicale laïque et sa bibliothèque, la section de la Ligue des Droits de l'Homme unissent leurs forces pour tisser une manifestation comme celle consacrée le 7 novembre à l'écrivain Pierre Kalfon.

"Si nous récidivons aujourd'hui, déclare Annette Guillaumin, présidente de la Ligue des Droits de l'homme, c'est d'abord parce que nous aimons nous retrouver pour bâtir en commun un projet qui fédère des idées, (voire des idéaux) élaborées dans un cadre".

Et c'est en ces termes qu'Annette Guillaumin accueille, devant une assemblée très nombreuse l'écrivain Pierre Kalfon : "Unir, rassembler ne va pas de soi dans notre société où les sirènes de l'individualisme et de la consommation sont assourdissantes.

Organiser, dans notre petit bourg de Billom, une journée qui relie littérature, cinéma, musique, photographies, ne va pas de soi non plus, face aux formes conquérantes, dominantes et cyniques de l'industrie culturelle. Nous nous consacrons aujourd'hui à l'Amérique latine.

Merci Pierre Kalfon d'être venu jusqu'à nous de Paris et d'Amérique latine aussi (vous y avez passé des mois cette année encore), merci au groupe Afunahue, merci à Christian Guy pour ses photos d'Argentine), merci à Michèle Belligat pour ses lectures), merci à Alain Fayette pour son aide technique, merci à Marie Paccou, à la mairie de Billom, merci aux professeurs d'Espagnol Nicole Martin et Béatrice Appoloni et leurs élèves du collège, merci à tous les bénévoles qui ont travaillé pour que cette journée prenne forme, merci à la Librairie "Il était une fois" qui propose les livres de P. Kalfon et quelques autres."

En ces temps de commémoration intempestive, le film présenté par Pierre Kalfon revêt une gravité singulière. Aussi éloigné que possible des documentaires stéréotypés et des œuvres de propagande, il nous présente, à l'aide de documents réels soigneusement collectés, le dernier jour du président Allende. Quelques heures, concentrées en un reportage d'un peu plus d'une heure transforment l'épisode en une véritable tragédie antique. Quand le jour se lève, à 5 heures du matin, les jeux sont faits et se met en place progressivement le rituel de l'exécution, conduit par le traître Pinochet, homme de confiance du président. Ainsi Allende est-il sacrifié au nom de ce "périsse rouge" qui dans l'histoire justifia tant d'infamies : l'Espagne abandonnée à sa guerre civile, la Pologne et la Tchécoslovaquie démantelés par le Führer, l'avènement de Mussolini, autant de crimes historiques dont les nations se protégeaient contre le spectre du bolchevisme.

Pierre Kalfon nous parle ensuite de ce pays, de ce peuple qu'il connaît, auquel il s'est apparenté, témoignant de ses combats, contre le malheur, de ses espoirs, de ses douleurs. Quelques passages de ses œuvres seront alors lus. Et comme un peuple exprime aussi sa souffrance par la musique et le chant, la journée se termine par un concert donné par le groupe Afunahue, musiciens d'ici ouverts aux influences d'ailleurs, en particulier de l'Amérique latine.

Avec les DDEN vœux

Les vœux de Nouvel an sont toujours l'expression d'un espoir, d'une attente de ce qui pourrait être possiblement voire idéalement réalisable.

Dans cette perspective, quels vœux les DDEN, amis vigilants de l'école publique et défenseurs du bien-être de l'enfant, formulent-ils ?

Que 2010 voit un changement dans les orientations de la politique éducative et que l'enfant redevienne le centre de cette politique, qu'on en finisse avec l'alibi d'un supposé intérêt de l'enfant, habile brouillage et habillage flatteur de motivations moins présentables.

Non, on ne tient pas compte de l'intérêt des enfants quand on développe l'offre d'accueil de la petite enfance au prix de la dégradation de la qualité de cet accueil, en accordant aux assistantes maternelles la possibilité de garder quatre enfants au lieu de trois et en permettant aux crèches d'accepter 20 % d'enfants en surnombre.

On ne tient pas compte de l'intérêt de l'enfant quand on réduit l'offre scolaire des écoles maternelles en négligeant les tout petits et en communiquant sur le peu d'intérêt d'une scolarisation précoce au lieu de sensibiliser les parents aux enjeux de cette scolarisation pour le développement corporel et cérébral.

L'intérêt de l'enfant n'est pas plus dans ces jardins d'éveil payants, inégalement implantés sur le territoire, développés par des porteurs de projets divers et variés, et encadrés par un personnel formé pour la garderie.

A qui ces décisions profitent-elles ? Au-delà des économies budgétaires sur les services à l'enfance, on ouvre ce marché pour plaire aux tenants du libéralisme, à tous ceux qui attendaient cette aubaine dans

une perspective de profit et de prosélytisme sectaire ou religieux.

L'intérêt de l'enfant n'est pas non plus dans ce choix de supprimer la classe du samedi matin, qui ne fait qu'accentuer encore la cadence des apprentissages en dégradant un peu plus le rythme français, qui bat le record européen de la plus grande charge horaire annuelle et du plus petit nombre de jours de classe. Dans ce cas, comme dans celui des jardins d'éveil, la visée est électoraliste, populiste, on offre aux parents un apparent avantage : un mode de garde de leurs plus jeunes enfants, tous les jours de la semaine de 7 heures à 19 heures, y compris pendant les vacances scolaires et une liberté du samedi matin. Tant pis si les plus petits ne bénéficient plus d'une préscolarisation avec des pédagogues compétents, tant pis si trop d'élèves de l'école élémentaire rencontrent des difficultés d'apprentissage, il y aura toujours des officines privées pour proposer des activités de soutien et même garantir la réussite aux examens !

Et pourtant la communication gouvernementale décline le terme "excellence" à tous les cas de son projet éducatif : établissements d'excellence, internats d'excellence, pôles d'excellence... Mais qu'en est-il de l'intérêt de tous les enfants qui resteront scolarisés dans les zones urbaines ou rurales très défavorisées et très négligées ? On ne se soucie pas du plus grand nombre, on ne fait rien pour diminuer la taille des établissements et améliorer l'encadrement, une poignée d'élèves des banlieues en situation de grande réussite est considérée comme suffisante pour une communication d'autosatisfaction et une bonne anesthésie de l'opinion publique.

L'intérêt de l'enfant est d'être instruit par des profes-

seurs des écoles bien formés à la pluridisciplinarité et à la pédagogie. Ni les masters, ni l'envoi des jeunes enseignants directement sur le terrain ne vont dans ce sens, là encore on a recherché les économies, la rentabilité.

Quant à l'intérêt des élèves en difficulté scolaire, il n'est pas dans la suppression des postes des personnels spécialisés des RASED. Les interventions de soutien psychologique et de reconstruction n'ont rien à voir avec des heures de soutien apportées par l'enseignant à des moments peu propices d'une journée scolaire la plus longue du monde.

Nos gouvernants se préoccupent-ils de l'intérêt de l'enfant quand ils envisagent de dépister les futurs comportements délinquants à partir de l'observation du comportement en maternelle ? Quand ils reculent sur la question de la justice des mineurs et lèvent le pied sur l'éducatif pour mettre l'accent sur le répressif ? Quand ils suppriment la fonction de défenseur des droits de l'enfant, créée en 2000, pour intégrer cette mission dans la même machine administrative que tous les autres droits ?

Et que dire de l'intérêt de l'enfant d'une famille sans papiers ? Il n'est ni dans son placement en centre de rétention, ni dans le démantèlement de sa famille, ni dans l'expulsion des jeunes majeurs scolarisés.

Alors quand il s'agit de faire des vœux, on ne peut que souhaiter un profond changement de la politique éducative pour que l'on prenne en compte l'enfant, son intérêt immédiat et l'avenir qu'on lui prépare.

La commission de rédaction des DDEN



Fédérer, se fédérer : le Festival Zooum#1 du 8 au 14 février 2010 à la Cour des 3 coquins

Besoin de se fédérer entre associations pour faire émerger un projet... un refrain à la FAL, mais tellement nécessaire à la vie associative qu'il est réinventé toujours, et quelle que soit la nouvelle structure qui en émerge : formelle ou informelle. L'an passé il s'exprimait dans la création d'une fédération de chorales... Au contraire, cette année, 12 compagnies de danse clermontoises créent l'événement sur l'initiative de l'une d'entre elles : un collectif informel.

Une envie de partage et l'occasion pour ces associations de montrer le travail aux professionnels. Nous retrouvons les différents objectifs menés conjointement à l'organisation de telles manifestations : reconnaissance institutionnelle, promotion auprès des diffuseurs, développement des publics, dynamique collective, mobilisation des médias... Mais l'originalité c'est que l'événement est un des premiers à fédérer aussi les institutions entre elles, sans pourtant en avoir eu la prétention. Il faut dire que la mutualisation entre institutions est dans le vent. Dans le cadre de cette initiative, le Rectorat propose un plan d'action formation continue "Danses contemporaines, les visages de la transmission". Les contenus aborderont

une partie "histoire de l'art" et des interventions avec les artistes des compagnies programmées. L'Inspection Académique et la FAL proposent à cette occasion un temps d'organisation entre artistes et enseignants associés à la rencontre "Evénement danse" que nous co-organisons le 18 mai 2010. Les temps d'échange avec les artistes pourront inciter les enseignants du premier degré à organiser des rencontres artistiques ponctuelles (5h/artiste/classe) dont la FAL est l'opérateur. Le Festival Zooum#1 est donc ouvert aux scolaires dont certains bénéficieront avant et après de temps de pratique dansée.

La FAL, qui participe aux différentes commissions culturelles institutionnelles, doit maintenant penser un lien avec la pratique hors temps scolaire et associatif. Mais d'ores et déjà, nous suivrons de près les spectacles programmés, pour une meilleure connaissance des compagnies professionnelles locales. Lorsque cela s'y prête, il s'agit de pouvoir les associer aux différents projets locaux sur lesquels nous pouvons être sollicités. En fonction de la qualité des spectacles, certains pourront peut-être s'intégrer à notre programmation régionale et/ou nationale (Trouvailles/Spectacle en Recommandé).

Grille n° 46

| | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | |

HORIZONTAL

- Il peut n'être que de circonstance.
- Moins ronde maintenant.
- Baigna longuement pour avoir du goût. - Phonétiquement, ce n'est plus.
- L'océan y est souvent bleu et le Cap toujours Vert. - Halo, répondez !
- Il prend part, sans scrupule - On y fait la foire.
- Courant tari. - Chez James Bond. - De quoi est-il le produit ?
- Mnésique, si vous préférez.
- Un héritage, peut-être...
- Escadre de vaisseaux dont on se passerait bien.
- Le nom est appétissant, pas l'adjectif. - Au CAC 40 ?

VERTICAL

- Il peut n'être que de circonstance.
- Qui concernent un lieu de pont
- L'enfer du jeu. - Pour "barrer" la porte.
- Sans réserves.
- Fera mieux qu'épeler. - Il s'en faut d'un i pour que cette céréale devienne une bacchanale.
- Rarement beau mais souvent belle. - Piochai.

- Un "je" réfléchi. - Elle fut réellement "philadelphie" !
- Pas si tari que ça, car le voilà encore. - Arturo pour Adolf. - Forme de test.
- Esquissées, pas forcément dévorées.
- Contractures spasmodiques en séries.

Solutions au prochain numéro

Solution mots croisés n° 45

| | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I | C | O | N | V | I | C | T | I | O | N |
| II | O | R | A | I | S | O | N | S | | U |
| III | N | A | V | R | A | N | T | E | S | |
| IV | T | U | E | E | F | | R | I | S | |
| V | E | X | T | R | A | I | T | E | | T |
| VI | N | | S | | V | T | T | | O | R |
| VII | T | I | | P | A | | | | O | D |
| VIII | I | T | A | L | I | E | N | N | E | S |
| IX | O | O | L | I | T | H | E | | O | S |
| | N | U | E | S | | T | E | R | N | E |

ÉCRIVAINS EN HERBE avec l'OCCE

Gong et la cacahuète géante

Il y a fort longtemps vivait un jeune gorille qui s'appelait Gong. Il habitait dans une cabane qu'il avait construite avec ses parents.

Tous les jours, il parcourait la jungle entière, à la recherche de nourriture pour lui et sa famille car celle-ci leur manquait. Cela le rendait malheureux mais il était fort et courageux. Depuis toujours, son grand-père lui



parlait d'une cacahuète géante posée dans les bras de la statue du chef sacré, au fond de la grotte des babouins.

Il disait qu'elle suffirait à nourrir toute la tribu pendant plusieurs années.

Un jour, Gong décida d'aller jusqu'à cette grotte.

En chemin, il rencontra une femelle gorille qui semblait en difficulté. Elle était face à une panthère en position d'attaque.

Rempli de courage, Gong rongea vite un morceau de bois, qu'il rendit pointu, et blessa mortellement la panthère.

La femelle gorille le remercia mille fois avant de se présenter : elle s'appelait Sonia et appartenait à une tribu voisine. Sonia lui proposa de l'aide à son tour s'il en avait besoin.

Et Gong reprit son chemin en direction de la grotte des babouins.

Quand il arriva, il vit des dessins sur les murs qui représentaient des singes se faisant chasser par des humains.

Il commença à s'approcher mais un groupe de babouins lui barra le passage.

Gong leur expliqua qu'il aimerait prendre la cacahuète pour nourrir sa tribu.

Les babouins lui répondirent :

"Ramène-nous notre frère qui a été capturé par un chasseur et tu pourras entrer".

Gong se rendit à la cabane du chasseur et coupa les cordes de la cage du babouin avec son bâton pointu. Il revint à l'entrée de la grotte et les babouins le laissèrent passer.

Heureux, il s'avança de quelques mètres quand apparut une tigresse, les crocs en avant. Gong lui dit pourquoi il était là et la tigresse lui promit de le laisser passer s'il retrouvait son petit, perdu dans cette immense jungle, avant la fin de la journée.

Apeuré, il appela Sonia à son secours qui lança alors un cri pour rassembler tous les gorilles de la jungle.

Au bout de quelques heures, ils trouvèrent le bébé tigre et Gong le rendit à sa mère.

Elle le laissa ainsi avancer un peu plus dans la grotte. C'est alors qu'il vit la statue du chef sacré ; la cacahuète géante était dans ses bras. Cependant, la statue se trouvait derrière des barreaux.

Gong, fatigué, commença à s'énerver. Il jeta son bâton en l'air qui toucha le plafond de la grotte et déclencha l'ouverture des barreaux qui soudain se levèrent.

Gong se précipita sur la cacahuète. Il n'en revenait pas : il tenait enfin celle qui pourrait nourrir la tribu pendant très longtemps.

Il revint vers les siens qui le remercièrent mais tout cela, c'était aussi grâce à l'aide de Sonia.

Aussi, ils décidèrent de se marier et eurent beaucoup de petits gorilles.

**Classe coopérative scolaire OCCE
École élémentaire publique
de Courpière**

Journée internationale des femmes 2010
"Pierre de patience"

L'ATR présente une lecture-spectacle de **Syngué Sabour** (*Pierre de patience*), de **Atiq Rahimi** à Riom au Forum-Rexy, le samedi 6 mars à 20 h 30.



Dans la mythologie perse, "syngué sabour" est une pierre magique que l'on pose devant soi pour déverser sur elle ses malheurs, ses souffrances, ses douleurs, ses misères, et peut-être aussi ses fautes ou ses erreurs. On lui confie tout ce qu'on n'ose pas révéler aux autres... Et la pierre écoute, absorbe comme un éponge tous les mots, tous les secrets jusqu'à ce qu'un beau jour elle éclate. Et ce jour-là on est délivré.

Dans le livre magnifique de l'auteur afghan Atiq Rahimi (prix Goncourt 2008) le rôle de la "pierre de patience" est tenu pas un homme apparemment blessé à mort et plongé dans le coma.

Sa femme reste auprès de lui et s'en occupe jour et nuit pendant que dehors on entend les bruits de la guerre qui parfois s'invite dans la chambre. Et cette femme parle à cet homme blessé, raconte et se raconte jusqu'à ce que ...

L'ATR a choisi de faire la lecture de ce texte dans le cadre de ses "Récits de Femmes" qui depuis quelques années complètent sa saison artistique. Cette fois-ci le signe vient d'un pays en guerre dont on parle et qui avait déjà fait l'objet d'une lecture en 2003 pour la première célébration de la Journée de la femme (lecture de lettres de femmes pachounes d'Afghanistan) (1). Et si le ton y est un peu différent de celui de Marguerite Duras ou de Franca Rame le problème abordé qui est celui de l'aliénation de la femme dans toutes les cultures y demeure posé et évidemment insupportable.

(1) : *Le suicide et le chant* de Sayd Bahodine Majrouh (publié en 1998).

Solidarité Laïque pour les sinistrés d'Haïti

Solidarité Laïque avec ses organisations membres dont la Ligue de l'Enseignement lance un appel d'urgence pour les sinistrés d'Haïti.

L'aide sera organisée par nos partenaires haïtiens dans ce pays parmi les plus pauvres du monde.

Solidarité Laïque débloquera dans les prochaines heures une première dotation financière mise à disposition de ses partenaires sur le terrain.

Cette aide permettra, après évaluation des besoins, d'apporter un premier secours d'urgence puis une aide à la société civile en particulier, dans le secteur de l'éducation et de la jeunesse.

Dans un pays où 70 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, ce tremblement de terre vient à la suite des nombreuses catastrophes à répétition qui sont un désastre pour son développement.

**Dons sur internet ou par courrier : SOLIDARITE LAÏQUE POUR HAITI
22, rue Corvisart - 75013 Paris - www.solidarite-laïque.asso.fr**

PAR ICI LES SORTIES



Du 2 au 5 mars à 21 h :
"Le Roi Nu" Le Petit Vélo à Clermont-Ferrand

Concerts spectacles

Sémaphore à Cébazat

• 29 janvier à 20 h 30 : "Nano and friends"

• 2 et 3 février à 20 h 30 : "La ferme des concombres" Patrick Robine - Comédie épique

• 2 mars à 20 h 30 et 3 mars à 18 h : Julien Cottureau - clown-mine show

Baie des Singes à Cournon

• 2 février à 20 h 30 : Bar des Sciences - scientifique

• 3 février à 20 h 30 : "Platonov" par l'ATR

• 5 et 6 février à 20 h 30 : "Double face" Luc Apers - Magie et humour

• 10 février à 20 h 30 : soirée ATTAC 63 - film "Homo Toxicus"

• 11 février à 20 h 30 : "Oncle Strongle"

• 12 et 13 février à 20 h 30 : "Best of" Didier Benureau

• 19 et 20 février à 20 h 30 : "Pas bouger le chien !" Gérard Potier - Magicien

Athanor à Montluçon

• 4 février à 20 h 30 : "Le jazz fait son cirque et vice versa" compagnie des Nouveau Nez et Cavajazz

• 5 mars à 20 h 30 : "Motherfucker" Florence Foresti

La Petite Gaillarde à Clermont-Fd

• 12 et 13 février à 20 h 30 : "Rofrena" concert jazz Manouche

• 19 février à 20 h 30 : "Rencontre du 2ème type au restaurant près du canal" d'après Roland Dubillard par la compagnie Ombre et Lumière

• 26 février à 20 h 30 : "La Marthe" compagnie du Chat Noir - Adulte et jeune à partir de 12 ans

• 27 février à 20 h 30 : "Mordjane"

et trois quand les fusils fleurirent" Les Etrangers dans la Résistance

Animatis à Issoire

• 6 février à 20 h 30 à la salle Claude Nougaro : "La puce à l'oreille" de Gerges Feydeau

Sémaphore à Cébazat

• 9 février à 20 h 30 : "Lonely Planet" de Steven Dietz - Compagnie Hercub'

Comédie de Clermont-Fd - Scène Nationale

• Les 10-11 et 12 février à 20 h 30 à la Maison de la Culture salle Jean Cocteau : "Angelo, tyran de Padoue" de Victor Hugo

• Du 2 au 6 mars à 19 h 30 à la Maison de la Culture salle Boris Vian : "Merlin ou la Terre dévastée" de Tankred Dorst

Le Petit Vélo à Clermont-Fd

• Du 2 au 5 mars à 21 h : "Le Roi Nu" théâtre tout public à partir de 8 ans

Graines de Spectacles à Clermont-Fd

• 4 mars à 10 h au collège Albert-Camus et le 5 mars à 20 h à la Maison de Quartier Croix de Neyrat : "Zoom" théâtre de Sartrouville

Jeune public

Animatis à Issoire

• 6 février à 15 h et 17 h à la salle Claude Nougaro : "Hans et Greutel" compagnie Bob Théâtre - à partir de 5 ans

La Petite Gaillarde à Clermont-Fd

• 16 février à 14 h 30 : "Tournevis" spectacle de clown pour enfants à partir de 3 ans

• 17 février à 14 h 30 : "La sorcière du placard à balai" théâtre pour enfants à partir de 5 ans

• 18 février à 14 h 30 : "Pour l'annonce" théâtre pour enfants à partir de 5 ans

Danse

Comédie de Clermont-Fd - Scène Nationale

• 8 et 9 février à 20 h 30 à la Maison de la Culture salle Boris Vian : "Objecte" de Sylvie Pabiot

Ville de Riom

• 11 février à 20 h 30 au Forum Rexy : "Oups + opus" compagnie La Vouivre

Musique

Ville de Riom

• 30 janvier à 20 h 30 au Forum Rexy : Yasmin Lévy - ballades amoureuses et chants de paix

Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd

• 16 février à 20 h 30 à la salle Jean Cocteau : Luigi Boccherini - Igor Stravinsky - Carl Philipp Emanuel Bach - Alexander Raskatov

La Petite Gaillarde à Clermont-Fd

• 20 février à 20 h 30 et 21 février à 17 h : "Chansons débranchées" chansons historiques du café-concert

Athanor à Montluçon

• Le 2 mars à 15 h : "Les Cosaques du Don" par le Ballet/Orchestre/Chœur National de Russie

Animatis à Issoire

• 3 mars à 20 h 30 à la salle Claude Nougaro : "Arthur H." tout public

Contacts

La Baie des Singes : 04 73 77 12 12

Athanor : 04 70 08 14 40

Orchestre d'Auvergne : 04 73 14 47 47

Le Petit Vélo : 04 73 36 36 36

Ville de Riom : 4 73 33 79 78

Sémaphore : 04 73 87 43 43

Compagnie Dramatique D.F. : 04 73 91 08 08

Comédie de Clermont-Fd - Scène Nationale : 04 73 29 08 14

Animatis : 04 73 89 71 52

La Petite Gaillarde - Peuple et Culture : 04 73 36 05 36

Inauguration

De l'Ecole normale d'institutrices du Puy-de-Dôme ... à l'école maternelle Jean-Philippe-Rameau

Jeudi 5 novembre, une nouvelle école était inaugurée à Clermont. Un évènement devenu tellement rare ces dernières années qu'il mérite d'être souligné.

D'autant que la reconstruction de l'école maternelle Jean-Philippe-Rameau, précédemment installée en zone inondable, aux pieds des tours de Galaxie, s'est faite dans des lieux "aux murs imprégnés d'École". C'est en effet dans une partie des locaux de l'ancienne Ecole Normale de filles (édifiée entre 1886 et 1888) - devenue IUFM (Institut de formation des maîtres) en 1991 avant

d'être lui-même déplacé à Chamalières - que cette nouvelle structure scolaire a été construite. Quatre classes et tous les locaux nécessaires (salle de jeux, bureaux, tisanerie, dortoir, restaurant scolaire, salle des maîtres, infirmerie...) occupent depuis la rentrée dernière une partie de ce lieu emblématique.

En 1888, les journaux de l'époque soulignèrent la satisfaction des autorités d'alors, "L'Ecole Normale d'institutrices de Clermont-Ferrand sera vraiment une école modèle où les élèves-maîtresses trouveront tout le confort imaginable dans un local sain et vaste". Les nombreux invités présents autour de M. Serge Godard, Maire de Clermont, et de

M. Luc Launay, Inspecteur d'Académie, ont pu constater que ces propos pouvaient s'adapter aux petits Clermontois de 2009 et éprouver ainsi une légitime fierté devant la qualité esthétique et la fonctionnalité de cette école.

"Ouvrir une école, c'est fermer une prison". En affichant son optimisme habituel et son contentement du travail accompli, Madame Jacqueline Chapon, adjointe aux affaires scolaires, qui a mené à bien ce projet jusqu'à son terme, faisait sienne cette vision humaniste de la société. Quoi qu'il en soit ces vieux murs chargés d'Histoire et de souvenirs ont retrouvé une deuxième jeunesse et le parfum de la transmission du savoir.

QUOI DE NEUF ?

● **"Des hommes", de Laurent Mauvignier ou quand la guerre est finie**

A toute l'anthologie des livres et des films qui ont prononcé des réquisitoires contre les horreurs de la guerre, il faudra désormais compter avec le livre de Laurent Mauvignier ; livre proprement inqualifiable et que toute épithète risquerait d'édulcorer.

A mi-chemin entre la chronique et le documentaire, le livre est à peine un roman, et pourtant son récit nous captive. On croyait avoir tout lu sur la guerre d'Algérie depuis qu'on a levé la loi du silence, mais Laurent Mauvignier montre qu'on n'a jamais fini de faire le tour de la souffrance et des traumatismes engendrés par la guerre. Il y a plusieurs manières de comprendre le titre, en particulier ce déterminant indéfini appliqué aux hommes : "Des hommes", comme le moraliste traite des passions, des vices et des vertus ; ce sont des hommes parmi d'autres qui sont les pauvres héros - obscurs et sans grades - de ce récit, organisé comme une énigme.

C'est aussi un livre sur l'humanité défigurée par la violence, une autre version de "la chambre des officiers", sauf que chez Laurent Mauvignier, ce sont les âmes qui sont fracturées, amputées, à jamais mutilées.

L'histoire commence par un fait divers de village et quelques portraits d'hommes ordinaires dont on comprend qu'ils sont des hommes brisés, perclus d'une souffrance irrémédiable. La deuxième partie nous plonge au cœur de la guerre d'Algérie où se déchaîne la barbarie et dont les hommes reviennent à jamais invalides, même quand les corps sont épargnés. Ce sont d'autres ravages de la guerre qui sont ici révélés ; ceux qui terrassent les anciens combattants du Vietnam réfugiés dans les hôpitaux psychiatriques ; ceux qui condamnent au silence et à l'insomnie les anciens appelés, personnages du livre de Mauvignier, aux blessures lancinantes mais invisibles ; ils doivent, toutes les nuits, affronter le cauchemar réitéré des expéditions nocturnes, des embuscades, des massacres et des copains ensanglantés.

Laurent Mauvignier donne de la guerre une dimension temporelle insoupçonnée et révèle que, dans le cœur des hommes, elle n'en finit jamais jusqu'à les précipiter dans la folie : concédons à ce roman terrible le terme de "hallucinant".

Y compris dans le style, qui déconcerte au début ; un style proprement accidenté et qui prend sens peu à peu, trouvant les mots, la syntaxe et le rythme propres à peindre les désarrois, les détresses de ces âmes perdues ; qui tourne aussi autour des faits pour tâcher d'en saisir la vérité, pour dire justement l'horreur, tant bien que mal et sans pathos. Un style, qui, à la lettre, coupe le souffle.

Tambour battant

Il s'est trouvé quelques journaux et quelques journalistes (dont Cavanna dans "Charlie Hebdo") pour protester contre la commémoration outrancière de la chute du mur de Berlin. Pas une soirée de télévision qui n'évoque l'événement ; des articles, des interviews pendant près d'une semaine ; des photos chocs témoignant de la liesse du peuple allemand enfin libéré ; des anecdotes poignantes, l'euphorie des retrouvailles...

Un travail d'information ? En aucune manière. Il s'agit là d'un véritable non-événement puisque la chute du mur est révolue et qu'il ne reste que quelques pans, ici et là, avantagement exhibés dans les reportages ; un travail qui agit essentiellement sur l'émotion, le pathos et s'organise autour de thèmes préfabriqués : l'effusion des familles après la séparation, la liberté retrouvée, la fin des surveillances et des menaces...

Que des citoyens échappent enfin à la dictature d'une organisation comme la Stasi, qu'ils retrouvent la liberté de circulation, nous ne pouvons que nous en réjouir, d'autant que ce film terrible "la vie des autres" ne nous avait rien caché de l'oppression qui pesait arbitrairement sur les Allemands de l'Est.

Pourtant, ici et là, quelques fausses notes ; d'autres témoignages désenchantés s'écartant de l'euphorie convenue et reconnaissant que le paradis escompté ne tenait pas toutes ses promesses, qu'à l'oppression idéologique succédaient d'autres emprises moins cruelles mais tout aussi néfastes aux libertés, en particulier toutes les débauches autorisées par le régime capitaliste, la consommation à outrance, le règne du profit, les inégalités qui en découlent...

Ces témoignages-là n'ont pas eu les honneurs des médias. Manifestement, il convenait de proclamer la



supériorité du régime libéral sur le régime communiste. En vérité, ce qu'on exaltait et ce qu'on célébrait c'est la peur et la fin du péril rouge, un anti-communisme viscéral suscitant la conversion au libéralisme, à ses promesses de bonheur, à ses simulacres de liberté. Chaque année, l'Amérique entonne la litanie de ses 3 000 victimes du 11 septembre, dont nous savons qu'elles ont servi d'alibi à la guerre d'Irak, avec la menace des armes à destruction massive ; on ne cesse depuis de mesurer les dégâts de cette mystification. En revanche, seules quelques associations locales se souviennent d'un autre 11 septembre qui mit fin à l'espoir de tout un peuple, poussa au suicide le président Allende et mit le Chili sous le joug d'un dictateur. D'autres associations encore raniment le souvenir terrible de la guerre civile espagnole.

Si notre gouvernement n'a pu éviter la commémoration de mai 68 mais, il s'est saisi de l'occasion pour en dénigrer plus ouvertement l'héritage nocif. Quant à la

discrétion avec laquelle on a commémoré les lois de 1905, nous savons maintenant de quelle conception de la laïcité et de quelle compromission avec l'Eglise catholique elle augurait.

Deux commémorations, deux mesures... La preuve est faite que toute commémoration - même la plus légitime, la plus noble - est équivoque. Les symboles qu'elle sécrète font presque toujours l'objet d'une récupération au profit de l'idéologie et du pouvoir en place : Mitterrand s'inscrit dans la lignée de Jean Moulin, Pompidou célébrait les poètes, Sarkozy hésite entre Jaurès, Guy Mocquet et Christian Clavier.

C'est pourquoi, indépendamment de ce devoir de mémoire constitutif d'une citoyenneté historique, toute commémoration relève plus ou moins ouvertement d'une propagande. Et on ne sait plus à la gloire de qui on rêve de transporter au Panthéon les cendres du grand Camus.

Alain Bandiera

FORUM

Aimer la France

Je ne pense pas être suspect de racisme ; mon épouse et moi avons élevé nos enfants dans l'idée que tous les hommes ont une égale dignité, quelle que soit leur origine, leur couleur, leur appartenance sociale, et notre fierté est qu'ils élèvent à leur tour leurs propres enfants dans le même esprit. Nous avons des parents et des amis d'origine étrangère et j'ai jadis arboré l'insigne "Touche pas à mon pote" avant que les présidents successifs de S.O.S. Racisme deviennent des politiciens.

Je ne pense pas être non plus un adepte du patriotisme pur et dur ; nous savons tous que, comme le disait Anatole France, "on croit mourir pour la patrie et on meurt pour des marchands de canons". Pendant les guerres (et pendant leurs lendemains), pendant la période coloniale, des crimes innombrables ont été commis au nom de la France. Pour autant je ne suis pas un adepte de la contrition et de la repentance systématiques ; les Européens n'ont pas été les seuls esclavagistes et la traite a sévi d'une rive à l'autre du Sahara comme de l'Atlantique. L'humanité dans son ensemble a encore bien des progrès à accomplir.

Et, comme De Gaulle (!), "je me suis toujours fait une certaine idée de la France." Certes elle n'est pas la seule "mère des arts, des armes et des lois", mais Montaigne, Rousseau, les Encyclopédistes ou Hugo n'ont pas joué un rôle mineur dans les progrès de la pensée du monde. Pour moi les symboles de la nation française sont en même temps et d'abord les symboles de la Révolution et de la liberté. Si, au lendemain de 1968, je prenais contre mes élèves la défense de cet "hymne barbare" qu'était à leurs yeux "La Marseillaise", c'était en leur rappelant sa valeur symbolique : au XIXème siècle, la plupart des mouvements de libération nationale ou sociale en Europe comme en Amérique latine ont débuté par ce chant. Je ne vais plus assister, dans mon village bourbonnais, aux festivités du 14 juillet depuis

que j'ai vu les participants au repas champêtre - très majoritairement des autochtones - continuer à parler, à rire et à bâfrer tandis que la fanfare municipale terminait son concert en exécutant l'hymne national. Et je ne supporte pas davantage que des jeunes, nés en France de parents nés en France mais qui ne se reconnaissent pas comme Français, sifflent la Marseillaise ou brûlent le drapeau tricolore pour fêter la victoire sportive d'un pays où ils n'ont jamais mis les pieds, où règnent à la fois le désordre et la dictature et qui, s'ils y vivaient, ne leur assureraient pas la protection sociale dont ils bénéficient de ce côté de la Méditerranée.

J'ai manifesté jadis contre les "ratonnades" ordonnées par Maurice Papon ou organisées par le Front National et plus récemment contre les contrôles de police ciblés "au faciès" et le fichage fondé sur le lieu d'origine ; mais je manifesterais aussi contre les exactions de certaines bandes de jeunes Noirs changeant de banlieue pour aller "casser du petit Blanc". Je déplore que l'extrême-droite ait fait de la formule un slogan raciste car je pense en effet qu'il faut "aimer la France ou la quitter". C'est ce qu'ont bien compris tous les Français, de souche ou non, qui, n'aimant que l'argent, le luxe et le pouvoir, se sont expatriés fiscalement. Plus encore qu'aux vedettes du sport et du spectacle domiciliées en Suisse ou à Monaco, je pense, tant il est vrai que le capitalisme est de plus en plus apatride, aux dirigeants et aux gros actionnaires qui camouflent leurs avoirs dans les compagnies "off shore" et transfèrent leurs bénéfices dans les paradis fiscaux. Ce qui ne les empêche pas, eux, de prétendre aimer la France et d'approuver la politique xénophobe de Sarkozy, Hortefoux et Besson. Mais ce n'est pas cette France-là que je souhaite qu'on aime ; car l'aimer c'est, pour moi, travailler à la rendre plus juste et plus fraternelle et apprendre à "vivre ensemble" à tous ceux qui y séjournent.

Bernard Gilliet

Auvergne laïque

ne vit que par et pour ses lecteurs. Abonnez-vous, réabonnez-vous.

Votre abonnement à *Auvergne laïque* fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la **FAL** **21/25, place Delille** **63000 Clermont-Ferrand**

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre impérativement un chèque de 15,50 € à l'ordre de FAL CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

FAL
 Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28
 E-mail : auvergnelaique@fal63.org
 Directeur de publication : Gérard Chanel
 Rédacteur en chef : Guy Grand
 Secrétaires de rédaction : Jean-Claude Dauphant, Françoise Manry
 Comité de rédaction : Alain Bandiera, Gérard Chanel, Marcel Col, Régis Fauchoux, Bernard Gilliet, Bernard Guillot, Yves Lair, Roland Moulin
 Conception/réalisation - Impression : fusium
 04 73 73 25 25
 Abonnement 1 an : 15,50 €
 Commission paritaire n° 0411 G 84688
 Dépôt légal : janvier 2010 - N° 418